La fibre optique

La fibre optique permet d’obtenir un débit internet 10 fois supérieur à celui d’aujourd’hui et rend possible les usages simultanés (téléphone, mail, vidéo, télévision) sans diminution de débit, et même de nouveaux usages, comme la télévision en 3D. Une révolution au quotidien, dont la ville souhaite faire bénéficier tous ses habitants d’ici 2017.

La fibre optique aujourd’hui à Osny …

Fin 2015, Orange a réalisé sur la ville d’Osny les 100% de taux de couverture, comme prévu, et ce grâce à l’implantation et au raccordement au NRO (nœud de raccordement optique) des 26 PMZ (Point de mutualisation de Zone) répartis sur la commune.

Aujourd’hui, il y a :

- 6 543 logements raccordables sur les 6 638 logements recensés, soit 92%.
- 100% des logements collectifs sont maintenant raccordables.

L’éligibilité de la fibre optique dans les pavillons est plus complexe, et dépend notamment :

- De l’existence et de la qualité des fourreaux qui véhiculent votre câble téléphonique (*) ;
- Du déploiement sur des poteaux ERDF comportant des barrettes PTT. Ces poteaux nécessitent une vérification technique de « solidité », et sont changés le cas échéant, retardant d’autant le déploiement.

Il reste 367 pavillons, répartis dans la commune, qui doivent être rendus raccordables, et principalement dans les portions de rue où le problème des poteaux se pose comme ci-dessus.

Une nouvelle vérification d’une trentaine de poteaux ERDF/Orange, a été effectuée, ce qui devrait permettre de rendre raccordable, dans les semaines à venir, un nombre significatif de pavillons restants.

(*) Les pavillons dont l’adduction téléphonique est en aérien jusqu’au pignon, donc absence de fourreau enfoui dans la partie privative, auront une éligibilité facilitée.

Données mises à jour le 7 octobre 2016.